



Métropole
du Grand Paris



TIERS-LIEUX
MÉTROPOLITAINS

6^{ème} Comité d'experts

Programme Tiers-lieux métropolitains

Compte-rendu consolidé

Date : Mercredi 29 mai 2024, de 9h30 à 11h

Participants :

- **Métropole** : Armelle SERRANO, Martin NIEDZIELA, Bianca MESLET (en ligne), François ARLANDIS, Annabelle CLAIRAY
- **Consortium Île-de-France Tiers-Lieux** : Juliette CHOUPIN, Aurélien DENAES (A+ c'est mieux, en ligne), Amaury De BUCHET (CTL, en ligne), Fanette BONNET (Actes If, en ligne)
- **Partenaires** : Christophe GORMAND (Hub Francil'IN), Rémy ROUBERT (CMA IDF, en ligne), Carine CAMORS (IPR, en ligne), Betty ALGRET (CRESS, en ligne), Antoine BAUDRIT (Banque des Territoires, en ligne), Manon LEROY (27e Région, en ligne), Martin WOLF (APUR, en ligne).
- **Romainville** : Christilla CHAUVIN, Directrice du Développement Local et de l'Inclusion Professionnelle

Romainville – La Fabrique de l'Emancipation

Description synthétique du projet :

La Fabrique de l'Emancipation est un tiers-lieu dédié à l'inclusion numérique et professionnelle des publics éloignés de l'emploi, qui ouvrira ses portes début 2025 à Romainville. Elle sera un lieu ressource et d'accompagnement tant pour les publics que pour les professionnels.

Actions prévues par la commune éligibles au financement du Programme Tiers-Lieux :

- **Travaux d'aménagement intérieur du tiers-lieu**

Recommandations du comité d'experts :

Le comité d'experts félicite l'implication de la ville sur ce projet de tiers-lieu dédié à l'insertion numérique et professionnelle.

Les enjeux principaux pour la commune seront d'affiner le modèle économique du lieu et de porter une réflexion sur le modèle de gouvernance et les liens à créer entre les acteurs qui le compose.



L'idée de réunir différents acteurs du numérique et de l'insertion au sein d'un tiers-lieu s'inscrit pleinement dans les politiques publiques de la commune de Romainville.

Le travail de sourcing auprès des acteurs du réemploi pour l'aménagement du tiers-lieu démontre d'une volonté forte de la ville de faire de ce projet un projet exemplaire.

- Le comité souligne l'importance de bien faire coïncider l'offre (notamment en matière d'inclusion numérique) en lien avec les enjeux des publics ciblés. Dans ce cadre, le programme Numérique pour Tous, co-porté par la Métropole et le Hub Francil'IN, pourra accompagner la commune ainsi que les acteurs du projet sur ce volet.



La Fabrique de l'émancipation est située dans un quartier prioritaire en pleine mutation, qui était jusqu'à présent dépourvu de services publics. Le choix de ce lieu d'implantation montre la volonté de la ville de répondre aux besoins des riverains. De plus, la proximité avec le centre social et des écoles permettra de faciliter les échanges entre ces différents publics.

- Il pourrait être intéressant d'approfondir spécifiquement la question des moyens / formats pour mobiliser ces différents publics et leur faire passer la porte du tiers-lieu.
- La grande proximité du tiers-lieu avec le centre social et l'école est une chance pour développer un tissu social fort ; mais également un défi pour s'assurer de leur complémentarité. Il faudra ainsi nécessairement poursuivre les interactions avec leurs équipes et celles de la Maison de l'engagement pour veiller à ce que les activités proposées au sein de tous ces espaces ne les fassent pas entrer en concurrence.

Les futurs occupants du tiers-lieu ont déjà été sélectionnés et sont, pour la plupart, des associations locales qui viennent compléter l'offre des services de la ville.



Il est noté que l'un des objectifs principaux de la ville est d'encapaciter ses habitants. Pour ce faire, il faut réfléchir dès à présent à la manière dont le lieu sera gouverné et à la place qu'occuperont ses bénéficiaires.

- Il serait important de réunir les différents acteurs concernés afin de s'assurer des besoins et attentes de chacun et réfléchir au cadre juridique de coopération le plus adapté entre la collectivité et ces acteurs.
- En plus du modèle de gouvernance, il faudrait également penser à la création de liens entre les différents espaces et leurs utilisateurs.



Le comité note le ciblage prioritaire par le projet d'un public précis (demandeurs d'emplois, allocataires RSA, jeunes éloignés de l'emploi et porteurs de projets) mais s'interroge sur le lien avec les autres publics du territoire qui seront à construire pour s'assurer que leurs besoins sont également pris en compte et qu'ils puissent identifier le lieu.

- Dans ce cadre, il serait intéressant de développer un volet de concertation avec les habitants (ou futurs habitants) pour voir leurs besoins et la place qu'ils pourraient prendre dans l'animation du lieu, notamment sur la partie Fablab, qui est accessible à tous. La question de la non-programmation peut trouver un intérêt ici.
- La présence d'un espace dédié à la restauration, même légère, serait à envisager. Cet espace pourrait éviter de cloisonner le tiers-lieu à un seul type de public et de le faire connaître par tous.
- Il est noté qu'un travail de signalisation va être réalisé. Il sera intéressant de venir présenter ces plans ou schémas au comité lorsqu'ils seront réalisés afin de voir le rôle que la signalétique pourra jouer pour l'ouverture du tiers-lieu sur son quartier.

La volonté d'investir l'espace public et de profiter de la présence du verger à proximité pour réaliser des activités hors-murs est très intéressante.



Aujourd'hui, le modèle économique du tiers-lieu n'est pas encore arrêté.

- Il faudrait déterminer les questions de tarifications, aussi bien en relation avec les objectifs de la commune sur la part des recettes dans le modèle économique global du lieu, que de manière

collaborative avec les associations présentes dans le tiers-lieu, en fonction de leur place dans le projet, leur typologie d'action, et leur solidité.

Décisions du Comité d'examen de la Métropole du Grand Paris :

- **Financement de 200 000 €** à travers le Fonds Innover dans la Ville, correspondant au montant demandé par la commune.

Contacts pouvant être mobilisés pour la suite du projet :

- **Suivi global et coordination** : Armelle SERRANO (Métropole - Apprentie dédiée au Programme Tiers-lieux Métropolitains) : armelle.serrano@metropolegrandparis.fr
- **Inclusion numérique et lien avec le programme Numérique pour Tous, porté par la Métropole en lien avec le Hub Francil'IN :**
 - Christophe GORMAND (Hub Francil'IN) : christophe.gormand@francilin.fr
 - Luciene TAVARES (Métropole – Chargée de mission Inclusion numérique) : luciene.tavares@metropolegrandparis.fr
- **Développement du tiers-lieu et de son modèle économique :**
 - Gouvernance : Aurélien DENAES (A+ c'est mieux) : aurelien@apluscestmieux.org
 - Modèle économique : Amaury DE BUCHET (Collectif des Tiers-lieux) : amaurydebuchet@gmail.com

Ressources complémentaires :

- **Guide Tiers-lieux et collectivités, comment faire ensemble ?** Par France Tiers-lieux : fiches pratiques "Comment accompagner l'émergence de tiers-lieux ?" et "Comment soutenir les modèles économiques des tiers-lieux ?"
- **Webinaire** organisé par la Métropole du Grand Paris et le consortium Ile-de-France Tiers-lieux "Collectivité et tiers-lieux : comment faciliter le lien social ?" volet 2
- **Le MOOC "Tiers-lieux et collectivités"** proposé par France Tiers-lieux et le CNFPT
- Plus de ressources sont recensées au sein du guide de France Tiers-lieux

Il est recommandé de visiter et rencontrer différents acteurs afin de mieux saisir les enjeux et problématiques de ce projet :

- L'Electrolab à Nanterre, tiers-lieu membre du réseau des Makers, offrant une large sélection d'activités en lien avec le numérique
- Le Cube à Garges-lès-Gonesse, pôle d'innovation culturelle et numérique
- Le Carrefour Numérique à la Villette, Fablab dédié au numérique
- L'AGECA, espace public numérique situé à Paris